

Du 19 février 1946.

A la Division des Affaires étrangères.

Négociations de Washington.-

1) Il serait opportun de prendre contact aux Etats-Unis, avant l'ouverture des négociations, avec M. D u l l e s , qui a des sentiments amicaux pour la Suisse, ainsi qu'avec M. M ü l l e r , Président de Nestlé, qui a des contacts assez étroits avec certaines personnalités de la haute administration américaine, en particulier du Département du Trésor.

2) L'Association suisse des banquiers aimerait pouvoir prendre contact avec le chef ou d'autres membres de la délégation suisse, avant le départ de celle-ci pour Washington. Elle estime pouvoir donner des renseignements utiles sur la question des avoirs allemands en Suisse. Cette demande me paraît justifiée.

3) On a prétendu à différentes reprises que la méfiance des milieux officiels de Washington s'expliquait par l'attitude des banques suisses à l'égard du fisc américain et que des dossiers auraient été constitués qui établiraient que les banques suisses ne se sont pas toujours comportées d'une manière absolument correcte. Il semble qu'on ait formulé des griefs en particulier contre la Société de banque suisse. Le nom de M. Maurice Golay m'a été indiqué. Il y aurait lieu de chercher à se renseigner, au moins officieusement, pour connaître exactement la nature des reproches faits aux banques suis-



ses et si certaines banques ou certaines personnalités bancaires sont plus spécialement visées.

4) Ci-joint, un extrait du procès-verbal de la Conférence de la Bondholders Association des 30 et 31 août 1945, qui contient des renseignements qui pourraient être utilisés à Washington.

5) M. Max Huber demande qu'une délégation du CICR soit reçue par le chef et éventuellement d'autres membres de la délégation suisse. Les délégués du CICR voudraient avoir l'occasion d'exposer leur point de vue sur les sommes importantes qui lui étaient destinées par le Gouvernement allemand et par le Gouvernement japonais et qui sont actuellement bloquées. Il y a lieu de donner suite à cette demande et de fixer un rendez-vous à M. Huber.

6) M. F. Iselin, Président d'I.G. Chemie, demande à être reçu par le chef de la délégation suisse afin de lui exposer son point de vue sur la situation d'I.G. Chemie, qui, d'après les indications fournies par les Alliés, paraît devoir être spécialement discutée à Washington.

7) Ne serait-il pas opportun, parmi les renseignements de fait donnés aux Alliés, de rappeler qu'il est actuellement dû à la Suisse, pour l'internement de troupes étrangères, une somme de 186 millions ? On pourrait aussi indiquer le montant de nos créances pour les réfugiés civils et éventuellement pour d'autres prestations que nous avons faites en faveur de l'étranger.

La renonciation de la Suisse au paiement de sommes comme celles-là, dont le recouvrement est, au moins partiellement, douteux, ne pourrait-elle pas être envisagée à titre de concession ?

Annexe: 1.